LA GAZETTE

N° 52

ÉTÉ 2016

Mot du Maire

Dans ce numéro : Pages

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux	2
En direct de la Mairie	3
Informations	3/4
Associations	5
Ecole	6
Les Sénioriales	6
Festivités	7/9
Dates à retenir	10

La démocratie ! Une notion essentielle qui a bon dos lorsque l'une peut en chasser l'autre ! Surtout lors d'alliances de circonstance ! Ces dernières ayant eu raison de l'exécutif de la CCEPPG qui n'avait pas démérité et confronté à des décisions indépendantes de son mandat mais lourdes de conséquences ! Cet exécutif, durant deux années, a mené à bien, malgré l'agitation et l'opposition de circonstance, le quotidien et les projets, certains terminés depuis et d'autres à venir, au service des habitants, des entreprises, du développement de notre territoire. Je souhaite, et nous y veillerons, le meilleur pour notre Communauté de communes Enclave des Papes-Pays de Grignan.

Sur une note plus positive, les travaux de la commune sont en bonne voie ! Entre autre, la mairie a fait peau neuve et son accessibilité sera conforme. Le parking de la petite salle Urdy et ses abords apportent une touche esthétique, tout en valorisant le passé vinicole du Domaine en gardant apparentes les faces intérieures des anciennes cuves à vin.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été !

Votre Maire,

Céline LASCOMBES

Conseils municipaux

Du 26 avril

Le Maire rappelle que 2 entreprises avaient établi un devis pour ces **travaux du sol de la Mairie** : MISTRAL SOL de Montélimar et PALMEIRA de Nyons. La société MISTRAL SOL avait été retenue en novembre 2015. Suite à cessation d'activité de cette dernière, l'entreprise PALMEIRA a été recontactée et a fourni un nouveau devis réactualisé sans augmentation par rapport au précédent, soit 7155 € H.T. Les travaux devraient débuter début juin.

Point sur les travaux de la mairie : le secrétariat a déménagé au domaine Urdy depuis le 18 avril. Les locaux de la mairie sont vides. Le peintre doit intervenir la 2ème semaine de mai. La banque en bois a été confiée à un menuisier d'Aubres. La pose de la porte automatique interviendra en fin de chantier.

Réfection du parking petite salle domaine Urdy : le Maire informe les élus que l'entreprise BRAJA VESIGNE a revu son devis à la baisse (suite à la baisse du prix du pétrole), passant de 16 896 € H.T. à 15 396 € H.T. Adopté à l'unanimité.

Le Maire évoque les **travaux de curages des fossés et de réfection des chemins** de la Chapelle, de Vigière et Mourre de Broche, ainsi que l'entretien de chemins zone nord et zone sud. Le devis présenté par l'entreprise BRAJA VESIGNE s'élève à 15 920 € H.T. Devis accepté à l'unanimité.

Le prix du **ticket de cantine** est actuellement de 4,20 €. Le conseil d'administration de la maison de retraite de Grignan a fixé le prix du ticket à 4,30 € pour l'année 2016. Cette augmentation sera applicable à la rentrée de septembre 2016. Accepté à l'unanimité.

Le Maire rappelle qu'un contrat à durée déterminée a été établi pour le mois d'avril en faveur de Madame Béatrice ANDRE pour un poste d'adjoint administratif non titulaire à raison de 8 heures hebdomadaires. En raison de l'arrêt de travail de Mme Nadine GIGONDAN, il y a lieu de **renouveler le contrat de Madame Béatrice ANDRE** pour une durée de travail de 20 heures hebdomadaires. Approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Carte communale :** rendez-vous est pris avec le cabinet CROUZET.
- **Forages Collanion** : suite de la procédure de mise en protection. Un rapport a été rendu par le CODERST. Un arrêté sera pris pour valider cette mise en protection.
- **Info dotation forfaitaire** : la DGF (dotation de l'Etat) est en baisse depuis 2014 :

2014 : 31 650 € ; 2015 : 23 099 €
2016 : 16 177 €

- **Communauté de communes :**
Non vote du budget 2016
Aménagement des berges de la Berre en voie douce : Madame le Maire expose l'idée de ce projet, tracé mixte sécurisé destiné aux familles.
- **Syndicat drômois du Lez** : le budget 2016 a été voté. La cotisation reste inchangée : 0,60 €/habitant et 19,1786 €/habitant pour le SMBVL.
- **Département** : le Département a prévu de faire des travaux au niveau du rond-point et interviendra également sur la voirie d'entrée du village jusqu'au pont inclus.
- **Débroussaillement** : campagne d'information.
- **Captages prioritaires** : une réunion a eu lieu le 25/04. Madame le Maire expose aux élus les différentes phases de ce dossier. Au prochain conseil, délibération, puis début de la procédure par une étude hydrogéologique.
- **Loi NOTRE** : Madame le Maire donne des explications sur le contenu de la loi NOTRE et les impacts sur les communautés de communes et les communes.

Du 30 mai

En marge des **travaux du parking d'Urdy,** le Maire propose le traitement de la façade du mur de soutènement en contre bas harmonisant son aspect esthétique. Un devis a été demandé à l'entreprise de maçonnerie REVERT, incluant également une consolidation au bas du mur des anciennes cuves, pour un montant de 3 213.36€ HT. A l'unanimité, les élus votent pour.

Les 2 forages de Grand Grange ont été classés en captages prioritaires par les services de l'Etat en raison de la présence, bien qu'à de très faibles niveaux et à de rares et précises occasions, d'une molécule de pesticide. Pour comprendre l'origine de cette présence et tenter de pallier à cette situation, la municipalité se doit de lancer une démarche technique et administrative, en commençant par la phase 1, l'étude hydrogéologique du « bassin versant souterrain » pour délimiter l'aire d'alimentation du captage. Les élus votent favorablement pour le lancement de cette procédure.

Le Maire rappelle la **baisse des dotations de l'Etat** (-50% en 2 ans de la DGF forfaitaire). Le Conseil Départemental a modifié sa politique d'aides aux communes : la dotation concernant la Voirie est dorénavant forfaitaire, soit 10 011€ quel que soit le montant de travaux (jusqu'à présent elle était à hauteur de 45% du montant HT de travaux). Les élus ont fait part de leur mécontentement auprès des conseillers départementaux lors de la réunion cantonale le 23 mai dernier. En ce qui concerne le Patrimoine, participation à hauteur de 50% du CD du montant HT de travaux (au lieu de 45%). Pour 2017, c'est l'aire de jeux qui sera réaménagée.

Le Maire avait informé de la **fermeture de la trésorerie de Grignan au 1er janvier 2017,** service rebasculé à St-Paul 3 Châteaux. La municipalité déplore à nouveau une désertification des services publics en milieu rural autant pour les communes que pour les citoyens de ce territoire. Les élus sont favorables à l'envoi d'une motion pour le maintien de la trésorerie de Grignan.

Dans le cadre de la **pose du sol à la mairie**, il y a lieu de mettre en place des plinthes assorties au sol et seuils de porte (non prévu dans le devis initial de PALMEIRA) pour un montant de 662€ HT. Devis accepté à l'unanimité.

Le **contrat de travail à l'Agence Postale** de Madame ANDRE, en replacement de Madame GIGONDAN, actuellement en arrêt de travail, est à renouveler pour le mois de juin, à raison de 20h par semaine. Avis favorable des conseillers à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Conseil départemental : suppression de la participation financière du Département aux nuitées passées dans le Département de la Drôme pour les classes découvertes du primaire.

SMBVL : préparation par le Syndicat du plan pluriannuel, sur 5 ans, de travaux d'entretien des berges.

Office de Tourisme de Grignan : à l'occasion des 60 ans de l'OTG, un forum avec des ateliers destinés aux professionnels aura lieu à Urdy le jeudi 16 juin.

Parc Urdy : l'arbre coupé pour des raisons de sécurité sera remplacé par un arbre de la même essence, un châtaigner noir.

Projet « Eaux du Rhône pour l'irrigation Nord Vaucluse et Sud Drôme » : un projet de longue date qui pourrait être relancé. Le Préfet 84 a confié à la Chambre d'agriculture 84 la maitrise d'ouvrage des études de faisabilité.

CCEPPG : Situation après le non vote du budget 2016 (saisine de la chambre régionale des comptes), après la médiation avec Messieurs les Préfets 26 (représenté par Monsieur le Sous-Préfet) et 84 et la demande de ce dernier de la mise à l'Ordre du Jour du Conseil Communautaire dans des délais imposés du vote notamment de la motion « demande de démission de l'exécutif » par 27 conseillers communautaires. Cette motion a été votée favorablement à la majorité.

Carte communale : phase de renseignements apportés au bureau d'étude.

Activités périscolaires : 2 propositions ont été faites par deux intervenants : l'une axée sur la musique « chant, instrument, éveil » ; l'autre « sciences du Vivant et Environnement ». Plus d'informations seront demandées pour envisager la ou leur mise en place pour l'année scolaire 2016-2017.

En direct de la Mairie

Le secrétariat de Mairie

Les travaux de rénovation vont être terminés avec une réinstallation du secrétariat mi-juillet. Les ouvertures au public restent inchangées, aucune fermeture pendant l'été est à prévoir.

Lundi de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi et vendredi de 8 h à 12 h

Site Internet

Les informations de la commune, activités, ... sont annoncés régulièrement sur le site : www.saintpantaleonlesvignes.fr

ETAT CIVIL

Naissance : Klara, Angie, Eden ROUX MACIPE née le 19 juin à Montélimar

Mariage : Mme BAYLE Laurine et M. RAGOT Nicolas le 7 mai 2016

Mme RAGOT Ophélie et M. KOSOWSKI Kévin le 4 juin 2016

Décès : M.DUBUISSON Michel âgé de 76 ans le 3 avril 2016

Mme RETIERE Francine âgée de 90 ans le 4 avril 2016

Information

Centre Médico-social

Le centre médico-social de Grignan sera regroupé au CMS de Saint-Paul-Trois-Châteaux dans de nouveaux locaux.

Toutefois, des permanences sociales et des consultations nourrissons seront assurées, dans les locaux actuels du CMS de Grignan (route de Taulignan), sur rendez-vous uniquement (tél : 04.75.04.94.90).

Nouvelles coordonnées

Centre Médico-Social

33 avenue du Général de Gaulle

26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux

04.75.04.94.90

L'accueil du public est assuré du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermé le lundi matin.

L'Agence Postale Communale et le Dépôt de Pains

Resteront ouverts pendant toute la saison estivale

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 11 h 30

Des réservations au jour le jour peuvent être faites autant en pain que pour les viennoiseries.

Le frelon asiatique

Vous suspectez sa présence.

Prenez une photo de l'insecte ou du nid. Contactez nous :

FDGDON26

tél : 04.75.55.37.89

mail : d.baudendistel@fdgdon26.fr

Plus d'infos sur : www.fredonra.com

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

IMPOTS.GOUV.FR

Le site qui rend serviceS

Pourquoi vous connecter à votre espace sécurisé ?

-pour déclarer vos revenus et obtenir immédiatement un avis

-pour payer vos impôts : paiement en ligne, adhésion au prélèvement mensuel ou à l'échéance, ...

-pour consulter vos avis, vos déclaration et vos paiements

-pour effectuer une démarche : déposer une réclamation, poser une question via votre messagerie sécurisée, signaler un changement d'adresse;

Comment vous connecter ?

-sur le site impots.gouv.fr cliquer sur Mon espace-Particulier

-votre numéro fiscal

-votre numéro de déclarant en ligne

-votre revenu fiscal de références

Une fois connecté à votre espace sécurisé, vous devez choisir un mot de passe.

Pour vos prochaines connexions

Vous accédez à votre espace sécurisé avec votre numéro fiscal et votre mot de passe .

Débroussaillement dans le département

Pour la prévention des incendies de forêt, un guide du débroussaillement réglementaire pour le département de la Drôme est à votre disposition en Mairie.

ACCUEIL DE LOISIRS LA BOITE A MALICES

VACANCES D'ÉTÉ 2016

DU 11 JUILLET AU 26 AOÛT

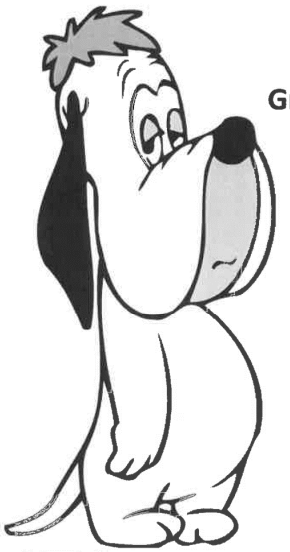

Groupe scolaire de Grignan

Ouvert de 7h30 à 18h30

Contacts

CCEPPG : 04.90.35.01.52

RAM : 04.75.51.85.64

Inscriptions et réservations obligatoires

Communauté de Communes Enclave des Papes-Pays de Grignan
14A Ancienne route de Grillon-84600 VALRÉAS

Lutte contre l'Ambroisie

L'Ambroisie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes.

L'Ambroisie à feuille d'armoise » est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19ème siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement la région Rhône-Alpes.

Identifier l'Ambroisie :

Ses feuilles : profondément découpées , vertes sur 2 faces, pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle)

Sa tige : plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs

Attention, l'Ambroisie peut aussi être confondue avec l'armoise vulgaire laquelle a, contrairement à l'Ambroisie, le dessous des feuilles de couleur argentée.

Comment signaler / que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : je l'arrache !

Hors de ma propriété et sur terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à la plateforme interative de signalement ambroisie.

L'élimination de l'Ambroisie (arrachage notamment) impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'Ambroisie par 4 canaux différents :

* www.signalement-ambroisie.fr
* Application Smartphone : iOS et Android 4
* contact@signalement-
* Tél : 09.72.37.68.88

Club des « 4 Saisons »

Le 26 mai dernier, nous étions 20 adhérents du Club à participer à la fête Inter-club à Nyons, qui regroupe les 17 clubs et associations toutes les années. Des retrouvailles festives qui ont réuni 300 personnes. Cela commence par le concours de belote, de boules suivis du traditionnel repas-animation servi par le traiteur Georges.
Ensuite, 45 membres du notre Club se sont retrouvés ce jeudi 16 juin à Urdy pour le repas-salades, de saison ! Au total, ce sont 12 salades de toutes sortes, confectionnées par les adhérents, aussi bonnes les unes que les autres, qui ont régalé les convives. Nous avons eu une pensée pour ceux d'entre nous qui n'ont pu y participer pour des raisons de santé.
Pour clore la saison, amis du Club, repas à l'Auberge le lundi 27 juin.

Comité des Fêtes

" Le Comité des Fêtes de Saint Pantaléon les Vignes a organisé le Samedi 18 Juin dernier la traditionnelle Fête de la Musique.
Malgré une météo capricieuse, la programmation prévue a été respectée avec trois groupes alternant les reprises et leurs compositions (Les Rock & Joy, Le groupe Deux et les Why Not).
L'ambiance était très bonne malgré une assistance un peu clairsemée probablement lié à la météo.

Prochain rendez vous du Comité des Fêtes de Saint Pantaléon les Vignes : la Fête du village les 23 et 24 Juillet prochain

Le Président du Comité des Fêtes, Fred BAYET

Ecole

Ambiance Grand Large !

C'est non sans émotion que ce vendredi 17 juin, les élèves de l'école ont endossé la marinière, et pour les plus petits le chapeau du moussaillon, pour un spectacle dont les mises en scène emmenaient parents, grands-parents et l'assemblée... pour un voyage vers le grand large, bien orchestré par leurs enseignantes Karine Carivenc et Catherine Muzat, si l'on en croit les applaudissements chaleureux et soutenus en fin de représentation !

Émotion toujours pour Quentin de St-Pantaléon les vignes et Lélio de Rousset les vignes lorsqu'ils ont reçu des mains de leurs maires respectifs, Céline Lascombes et Jacques Gigondan, le traditionnel dictionnaire de l'année et marquer ainsi leur rentrée prochaine au collège.

Avant que le président du « Sou de l'école », Frédéric Rabaix, ne fasse remettre aux enseignantes par les enfants deux bouquets de fleurs pour leur engagement, le maire de St-Pantaléon les vignes a félicité leur implication, puis fit part de ses regrets quant au départ de Karine Carivenc, qui a enseigné 13 années chez les cycles 2 et 3 ici-même, et avait pris la direction de l'école pour cette année scolaire. Tous ont salué son travail au sein de l'école en lui souhaitant le meilleur pour la suite.

La soirée s'est terminée dans une ambiance festive autour de grillades, de préparations maison au profit de l'association « Le Sou de l'école ».

Les Sénioriales

La copropriété des Sénioriales de Saint Pantaléon les Vignes vous informe qu'elle fêtera son 10ème anniversaire la première semaine du mois d'octobre 2016.

A cette occasion vous serez conviés à une matinée découverte du concept « Sénioriales »

La date sera annoncée ultérieurement.

Recherche animatrice *Pour la résidence « les Sénioriales » de Saint Pantaléon lesVignes*

* *Brevet ou diplôme d'Etat niveau 4 ; Maîtrise informatique, permis B, habiter à proximité du poste*
* *CDI 25 h/semaine*
* *Envoyer L.M. + C.V. au cabinet GESTISSIMO*
  BP 31 ; 65 cours du Berteuil
  84601 VALREAS

ST PANTALÉON

Les Vignes

23 et 24 Juillet

Fête Votive

Samedi 23 Juillet

15h00 : **CONCOURS DE BOULES.** Doublette montée en 4 parties.
Prix : 150 € + mises

15H00: TOURNOI FOOT AU DOMAINE URDY
Equipes de 5 joueurs– Inscription Marius au 06 86 58 31 71

20h00 : **JAMBON à la BROCHE** sur la place du Village
Adulte 16 € / - 6 à 16 ans : 7 € (jambon et accompagnement, fromage et salade, dessert)
Vin et café compris ; Apportez vos couverts !
(Réservation obligatoire jusqu'au jeudi 21 Isa au 06 26 92 26 94)

22h30: CONCERT AVEC L'ORCHESTRE « SONG FAMILY »

Dimanche 24 Juillet

15h00 : **CONCOURS DE BOULES.** Doublette montée.
Prix : 200 € + mises

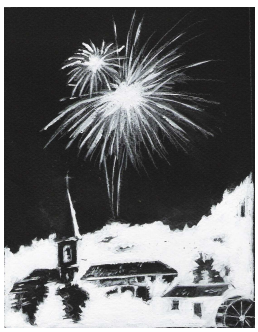

BALLADES EN CALECHE DANS LE VILLAGE

17h00 : **CONCOURS DE DESSINS (de 3 à 10 ans)**
22h00: GRAND FEU D'ARTIFICE
22h30: ANIMATION DJ AVEC « PRODFILER »

Buvette, Restauration rapide, Casse-bouteilles, Manèges et Ballades hippomobiles le samedi

Cave coopérative

LES VIGNERONS DE VALLÉON

LA CAVE DE Saint Pantaléon LES VIGNES

C'est dans la douceur printanière que se sont déroulées dans notre vignoble et au cœur de notre cave, la journée bio du 7 mai et le traditionnel « Aligot » du 21 mai.

Le public venu nombreux et la mobilisation de nos administrateurs ont largement contribué au succès de ces deux animations.

Journée Bio

Travail de la vigne à cheval
Samedi 7 mai

Repas Aligot

Apéritif sous la tonnelle
Samedi 21 mai

Nous vous invitons à venir découvrir les nouvelles cuvées 2015 médaillées

Le caveau de vente est ouvert

Du Lundi au Samedi de : 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h30
Dimanches et jours fériés de : 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

... « Le vin est une grande réussite de l'homme pour transformer un fruit périssable en quelque chose de permanent. ».....

(Jean ARLOTT)

Syndicat des vignerons

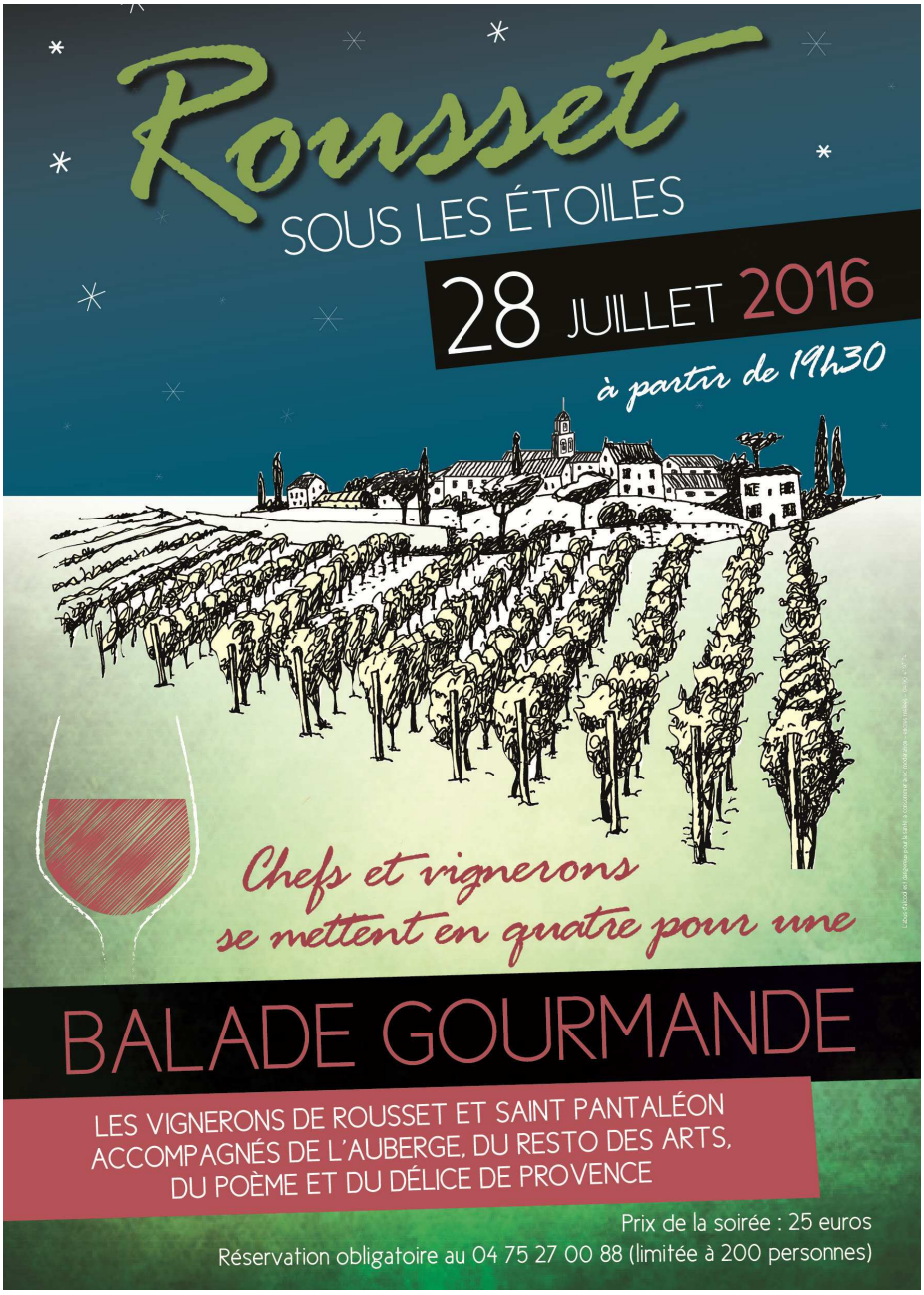

Rousset sous les étoiles

Le syndicat des vignerons organise à Rousset les vignes le Jeudi 28 juillet en soirée une balade gourmande dans le village en partenariat avec les restaurants locaux.

La dégustation sera originale car elle se fera par type de vins (les blancs, les rosés, les rouges) avec à chaque fois un plat préparé spécialement pour s'allier au mieux avec les vins. L'objectif de cette soirée est de faire découvrir à des personnes en villégiature dans la région, des propriétaires de maisons secondaires et des touristes qu'il y a un très beau village à Rousset, de très bons vins qui s'allient parfaitement avec les mets issus d'une tradition culinaire provençale.

Au fil des ruelles des artistes locaux tels Keeping, Giorgy et Texier présenteront leurs créations mais aussi des photographes et les anciens vignerons membres de La Mémoire Agricole du Canton seront de la partie.

L'animation et surtout la clôture de la soirée sont confiées à la compagnie Fléming Welt sous la direction d'Agnès Sighicelli. Quelques saynètes pourront s'apprécier au détour d'une placette mais le point d'orgue sera un tour de chant inspiré de la culture du vin devant le prieuré.

Cette soirée sera sur inscription auprès du caveau de la cave de St Pantaléon, limitée à 200 personnes et au tarif de 25 €. Comme dit un peu plus haut, le public visé est surtout des personnes qui ne connaissent pas nos vins et le village. Mais devant l'intérêt que beaucoup d'entre vous ont manifesté pour notre initiative, nous ne pourrions que vous encourager si vous souhaitez participer, d'inviter des amis extérieurs à la région, à passer une soirée avec vous à Rousset sous les étoiles. Soyez les premiers ambassadeurs de notre soirée, de vos villages et de nos vins.

Nous essayerons de contacter tous les propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes pour la diffusion mais de votre côté n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez avoir de la documentation publicitaire. (Jean François Julian 06.78.46.92.53. ou Philippe Barral 06.07.38.72.61.).

Pour les vignerons, Philippe Barral

Dates à retenir

11 juillet au 26 août	Accueil de loisirs « Boîte à malices »
23 et 24 juillet	Fête votive du village
28 juillet	Balade gourmande à Rousset les Vignes
1 septembre	Rentrée scolaire
17 et 18 septembre	Journées Européennes du Patrimoine
Octobre	Fête aux « Sénioriales » 10ème anniversaire

Repas sur la place du village pour la fête votive

Samedi 23 juillet à 20 h

Jambon à la broche et pommes de terre

Fromage et salade

Tarte aux fruits

Vin et café compris

16 € /adulte et 7 €/jeune – de 16 ans

Réservation au 06.26.92.26.94

n'oubliez pas d'apporter vos couverts

Directeur de la publication : Céline LASCOMBES **Responsable de la rédaction** : Françoise FELIX

Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN **Illustration couverture :** Jean-Pierre MANCIP